

RE2020

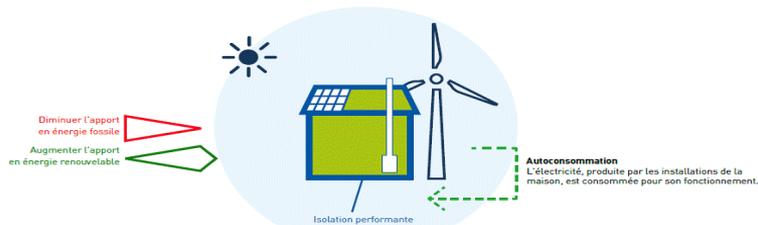
Michel Hueber
Chef du pôle Construction et Bâtiments Durables
DREAL GE

Objectifs de la RE2020:

RT 2012 : Généralisation des bâtiments basse consommation (Grenelle I)

RE 2020 :

- Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV 2015)
 - Loi Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN 2018)
- Poursuivre l'amélioration de la performance énergétique et la baisse des consommations des bâtiments neufs
 - Réduire l'impact environnemental des bâtiments neufs,
 - S'adapter aux changements climatiques et garantir le confort d'été des occupants
 - Assurer la bonne qualité d'air intérieur des logements



Ambitions de la RE2020

- Réduire de 30 à 40% les émissions de gaz à effet de serre de la construction par rapport à aujourd'hui
- Sobriété énergétique
 - Renforcer le Bbio (30%) par rapport à la RT 2012
- Privilégier les énergies les moins carbonées et sortir des énergies fossiles
 - Maisons individuelles en 2022
 - Logements collectifs en 2025
- Systématiser la chaleur renouvelable et les modes de chauffages électriques performants
 - Sortir du vecteur gaz dès 2022 en MI et dès 2025 en LC
 - Sortir de l'effet joule en 2022 (hors appoint)

Processus d'élaboration de la RE2020

Référentiel
« Énergie - Carbone »
(Méthode de calcul + Niveaux)



Évaluer sur une
même base

+

Label



Valoriser les projets
pilotes

+

Observatoire



Capitaliser et accompagner
les acteurs

Expérimentation E+C-

(1400 bâtiments au 12/05/21)

- Introduction de l'ACV
- Faire monter en compétences
- Retours d'expérience

16 groupes d'expertise

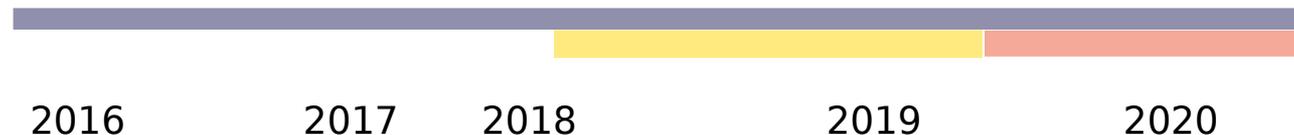
4 groupes de concertation

- Méthode de calcul
- Production des données
- Indicateurs et exigences
- Outils d'accompagnement

GT Modélisateur

Concertation avec les acteurs (CSCEE)

- Choix des indicateurs
- Ajustements de la méthodologie
- Définition des niveaux d'exigences



Calendrier d'application et de publication

Exigences et méthode

Décret exigences
et méthode

Arrêté

Maisons
individuelles

Logements
collectifs

Publication :
été 2021
Entrée en vigueur :
1^{er} janvier 2022

Exigences et méthode

Arrêté exigences
modificatif

Bureaux,
enseignement
primaire et
secondaire

Publication :
2nd semestre 2021
Entrée en vigueur :
1^{er} juillet 2022

Données environnementales

Décret déclaration

Arrêté déclaration

Arrêté vérification

Produits de construction
et de décoration,
équipements électriques,
électroniques et de génie
climatique

Publication :
2nd semestre 2021
Entrée en vigueur :
1^{er} janvier 2022

Attestations

Décret attestation

Arrêté attestation

Publication :
2nd semestre 2021
Entrée en vigueur :
1^{er} janvier 2022

Exigences

Arrêté modificatif
exigences

Autres typologies
tertiaire, const^o
temporaires et
extensions/const^o
de petite surface

Publication :
été 2022
Entrée en vigueur :
À partir du 1^{er}
janvier 2023

Calendrier d'application

- décret RE 2020 n°2021-1004 JO 31/07/21
- Arrêté du 4 août 2021 relatif aux exigences de performance énergétique et environnementale des constructions de bâtiments en France métropolitaine et portant approbation de la méthode de calcul prévue à l'article R. 172-6 du code de la construction et de l'habitation

A compter du 1er janvier 2022

- Bâtiment à usage d'habitation (MI, LC)

A compter du 1er juillet 2022

- Bâtiments de bureaux,
- Bâtiments d'enseignement primaire et secondaire,

A compter du 1er janvier 2023

- Constructions provisoires
- Extension selon surface (mêmes usages)
- Autres typologies tertiaire

dispositif d'accompagnement des acteurs

en bref : « quels outils, quelles formations ? »

publié le 9 septembre 2021

+ PARTAGER



Afin d'accompagner les professionnels du bâtiment dans l'appropriation et la mise en œuvre de la future réglementation environnementale RE2020, un dispositif d'accompagnement des acteurs, initié dès 2020, a été mis en place avec l'aide des acteurs du secteur de la construction et d'organismes partenaires (ADEME, AICVF, Cerema, CSTB, Plan Bâtiment Durable) :

1/ Les outils d'accompagnement de la RE 2020

2/ Les Formations de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre

3/ Liens utiles

1 / Les Outils d'accompagnement de la RE 2020

Guide RE2020 DHUP / Cerema

- Guide généraliste détaillant les enjeux et le contenu technique de la RE2020.
- A destination de tous les acteurs de la construction notamment la maîtrise d'ouvrage.
- Disponible : [Guide RE2020 DHUP / Cerema](#).

Mallette pédagogique ADEME/AICVF

- Expose les grands principes de la RE2020, et détaille la méthode de calcul Energie, Carbone et Confort d'été. Structure en 4 modules - contenu très technique.
- A destination de tous les acteurs de la construction notamment les bureaux d'études et les architectes.
- Prochainement disponible sur <https://aicvf.org/>.

Décomposition du Prix Global et Forfaitaire - DPGF « type » - ADEME/AICVF

- Pour faciliter les calculs du lot Carbone. Mis à disposition pour une utilisation volontaire.
- Concerne 4 secteurs : maison individuelle, logement collectif, bureau, enseignement primaire et secondaire.
- A destination de tous les acteurs de la construction notamment la maîtrise d'œuvre.

Fiche décryptage RE2020 - Cerema

- Fiche synthétique pour décrypter les 3 grands principes de la RE2020, avec des propositions de leviers d'action.
- A destination de tous les acteurs de la construction.
- Disponible sur <https://www.cerema.fr/fr>

Dossier internet - Cerema

- Articles synthétiques sur la performance énergétique, la performance environnementale, les données environnementales et le confort d'été actualisés au fil de l'eau
- A destination de tous les acteurs de la construction
- Lien : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/RE2020>.

Webinaires RE2020 - Cerema

- Webinaires de présentation de la réglementation environnementale RE2020 :
- 25 mai 2021, par la DREAL PACA et le Cerema Méditerranée. + d'infos : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/mise-oeuvre-re2020-webinaire-explications-techniques-du>
- 17 juin 2021, par le Cerema, le CD2E et la DREAL Hauts-de-France le 17 juin 2021. + d'infos : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/webinaire-re2020-enjeux-premieres-lecture-decryptage-du>
- 29 juin 2021, par le CEREMA. + d'infos : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/webinaire-re2020-evolutions-nouveautes-nouvelle>
- A venir webinaire : Evolutions et nouveautés de la nouvelle réglementation des bâtiments
- A destination des Collectivités, promoteurs, grands groupes, services déconcentrés du MTE

Guide d'accompagnement des Bureaux d'Etudes – ADEME/AICVF

- Mise à jour du guide RT2012 avec une actualisation du volet énergie et la création de deux volets : carbone et confort d'été.
- A destination des Bureaux d'études
- Prochainement disponible sur <https://aicvf.org/>.

« Construire ma maison avec la RE2020 » - ADEME